



livenet.ch Vernetzt, informiert,
ermutigt engagierte Christen

jesus.ch Für am christlichen
Glauben Interessierte

5/2022 Novembre

PEV
bernois

www.evp-be.ch, info@evp-be.ch

Informations du
Parti évangélique du canton de Berne

AUCUNE VOTATION

Il n'y aura pas de votation
cantonale et nationale
le dimanche 27 novembre
2022.

REMPACEMENT AU CONSEIL NATIONAL

Marc Jost succède à Marianne Streiff



Après 12 ans, la conseillère nationale bernoise PEV Marianne Streiff démissionne de son mandat pour fin novembre 2022. Marc Jost lui succède.

Marianne Streiff est entrée au Conseil national en 2010. Elle est membre de la Commission des institutions politiques et de la Commission de gestion. «J'ai toujours exercé ma fonction avec passion, beaucoup de plaisir et un grand engagement. C'est un privilège de participer à l'organisation de la vie commune dans notre pays. Il est maintenant temps pour moi de donner cette opportunité à quelqu'un d'autre», explique Marianne Streiff.

Orientée vers les solutions et non dogmatique, la conseillère nationale a toujours cherché le compromis en tant que véritable bâtisseuse de ponts par-delà les partis. Elle s'est fait connaître par son engagement infatigable contre la traite des êtres humains et l'exploitation. « Nous remercions chaleureuse-



ment Marianne Streiff pour son grand et précieux travail. Par son engagement pour l'équité et la dignité humaine, elle a été la voix des victimes de persécution et des personnes avec un handicap », déclare Christine Schnegg, présidente du PEV du canton de Berne.

Marc Jost reprend le flambeau de Marianne Streiff. Ce théologien de Thoune a 48 ans, est père de



quatre enfants et va quitter son poste de co-secrétaire général du Réseau évangélique suisse (RES). Il dispose d'une grande expérience politique et d'un vaste réseau. De 2006 à 2020, il était député au Grand Conseil du canton de Berne, qu'il a pu présider en 2015/16. «Je me réjouis de faire mes premiers pas dans la politique fédérale, au Conseil national, et je veux d'abord bien écouter et comprendre avant

d'apporter mes propositions. Je ferai de mon mieux pour amener ma contribution, sur la base de l'Évangile, afin de renforcer la dignité humaine, l'équité et la durabilité, par exemple dans le domaine de la coopération au développement, de la liberté de religion et de croyance et des questions sociopolitiques», fait noter Marc Jost.

Philippe Messerli

Jan Muggli, Tramelan



Le Tramelot Jan Muggli (38 ans) est menuisier de profession. Il travaille dans la vente pour une industrie du bois. Comme percussionniste amateur passionné, il passe le gros de son temps libre en musique. Depuis 2019 Jan Muggli est membre du Conseil général (parlement communal) pour le PEV. En novembre il se présente à la réélection.

Pourquoi t'engages-tu en politique ?

J'ai envie de faire quelque chose pour mon village et à travers de cela apprendre à connaître du monde. L'avantage de la politique au niveau communal, c'est que la majorité des décisions prises ont un impact direct sur mes concitoyennes et concitoyens et moi-même. C'est de la politique concrète.

Qu'est-ce qui t'a le plus préoccupé lors de la dernière législature ?

Je me suis particulièrement engagé contre la rénovation de l'hôtel de ville qui a finalement été balayée en votation populaire. Etant membre de la commission des bâtiments, le projet de rénovation proposé au peuple ne m'a absolument pas convaincu. Tramelan peut faire

mieux ! Je me suis investi aussi pour la sécurité routière. D'ailleurs, je viens de cosigner une motion demandant de remettre sur le tapis la zone 30.

Quels sont les défis actuels à Tramelan ?

Les défis sont nombreux. Pour ma part et pour commencer : le re-lancement de la rénovation de l'hôtel de ville. Mais avec une meilleure planification cette fois-ci ! Le trafic donnera aussi du fil à retordre. Une nouvelle grande usine est actuellement en construction dans le secteur des Lovières. Une fois qu'elle sera en fonction, il y aura une énorme augmentation de la circulation. Il s'agira de trouver des solutions pour désengorger le secteur. Et



Jan Muggli

finallement, la mise en pratique du projet « Maison du peuple » pour donner une nouvelle vie à ce bâtiment historique.

Interview : Philippe Messerli

Élections à Tramelan

Le 27 novembre, les exécutifs et les parlements de plusieurs villes et communes seront renouvelés. A Tramelan, le PEV veut défendre ses trois mandats au Conseil général (parlement communal). Les candidats sortants Jan Muggli et Werner Liechti se présentent comme têtes de liste.

EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

Une session d'automne riche et variée

Des médias au social en passant par l'économie et la justice, le parlement cantonal a traité une multitude de questions d'actualité lors de cette session d'automne.

La révision de la loi sur l'information a été adoptée : à l'avenir, les médias pourront être soutenus indirectement. **Philippe Messerli** avait plaidé, malheureusement en vain, pour que l'option d'une aide directe reste ouverte et que la capacité d'action ne soit pas inutilement limitée.

Une intervention de **Tabea Bossard-Jenni** demandait de renoncer aux emballages superflus dans le commerce de détail. Malheureusement, le Grand Conseil l'a rejetée de justesse par 71 voix contre 70.

Katja Streiff s'est engagée à attirer des professionnels d'autres métiers vers l'enseigne-



Hanspeter Steiner

ment. Une motion en ce sens a été adoptée sous forme de postulat. Les personnes de plus de 30 ans devraient ainsi avoir la possibilité de se reconverter dans l'enseignement.

La Section IV de la Commission de justice s'occupe du recrutement des juges. **Margret von Bergen** effectue un précieux

travail de fond pour recruter des juges qualifiés et compétents et les proposer à l'élection par le Grand Conseil.

Hanspeter Steiner a défendu la motion de l'ancienne députée Christine Grogg intitulée « Mise à disposition d'un financement approprié pour les services d'aide aux victimes de violence indépendants de l'État ». Cette motion a été adoptée sous forme de postulat.

Markus Wenger s'est engagé en faveur de l'aide d'urgence accordée aux demandeurs d'asile déboutés. Le Conseil-exécutif a répondu à certaines recommandations de la Commission nationale contre la torture. L'aide d'urgence sera augmentée de 8 à 10 francs/jour. Une intervention parlementaire voulait « de meilleures conditions de travail pour les employés agricoles ». Selon **Tom Gerber**,

l'acceptation de cette demande, en soi justifiée, aurait toutefois entraîné une dégradation massive de la situation de travail pour les employeurs face à leur personnel.

Simone Leuenberger s'est prononcée en faveur de projets pilotes dans le domaine de l'aide sociale afin d'étudier les effets du nombre de cas pris en charge sur la qualité de l'accompagnement et du conseil des bénéficiaires de l'aide sociale. La motion a été adoptée.

Barbara Stotzer-Wyss s'est exprimée avec succès en faveur de la révision de la loi sur les impôts, qui apporte des améliorations pour les investissements dans l'énergie solaire et permet une déduction pour la garde des enfants par des tiers jusqu'à 16 000 francs.

Hanspeter Steiner, député, Boll